

COMMISSION FOOTBALL DIVERSIFIÉ

Réunion restreinte du 26/09/2025

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes et la première phase des compétitions comportant plusieurs phases) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

COUPE DES YVELINES FUTSAL JEUNES

Dans chaque catégorie possibilité d'engager 2 équipes par club.

Nombre d'équipes par compétition :

U12	40 places
U13	40 places
U14	40 places
U16	32places

Pour les U16 une pratique Futnet sera proposée sur le temps de pause.

Ces Coupes étant des compétitions officielles, les clubs doivent présenter leurs licences sur l'application Footclubs Compagnon ou le listing des licences imprimé par le club sur papier libre.

Par ailleurs :

Les protèges tibias sont obligatoires.

Les clubs ayant 2 équipes engagées sur un même plateau , merci de prévoir des maillots de couleurs différentes.

Pour ces Coupes, la Commission est à la recherche de gymnases.

[Point sur les inscriptions au 28/09/2025](#)

CHAMPIONNAT FUTSAL U13 & U15

Dans le but de développer le Futsal pour les catégories jeunes, le DYF crée les championnats U13 et U15. Ces deux compétitions sont ouvertes à l'ensemble des clubs Yvelinois. Tout type de licences à l'exception du Foot Santé sera autorisé.

[Point sur les inscriptions au 28/09/2025](#)

CRITERIUM U14 ET U16 À 8

Afin de permettre à chaque joueur de continuer à pratiquer son sport favori, le DYF renouvelle pour cette saison un critérium U14 et U16 à 8.

	U14	U16
ST CYR A.F.C.	1	
BUCHELOISE AS	1	
FOURQUEUX FOOT O.M.S.	1	
ST ARNOULT F.C.		1

Pour l'ensemble de ces compétitions, les engagements sont possibles sur la plateforme «Engagement du DYF »

La date de clôture d'inscription est prévue le **15 Octobre 2025**